



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 99478

Texte de la question

M. Guy Delcourt attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place de l'apprentissage de l'allemand dans le cadre de la réforme du collège. La réforme du collège, actuellement en cours d'élaboration, inquiète fortement les professeurs d'allemand. En effet, ce projet prévoit l'apprentissage d'une deuxième langue dès la 5ème. Mais il serait contre-productif de proposer un volume horaire inférieur à 3 heures hebdomadaires car tout apprentissage d'une langue vivante nécessite à ses débuts un temps substantiel consacré à sa pratique. Il est également prévu de maintenir des classes bilangues en 6e assurant la continuité de l'apprentissage d'une langue vivante autre que l'anglais à l'école élémentaire. Or la grande majorité des élèves de classe bilingue allemand-anglais commence à apprendre l'allemand seulement en 6ème. Si cette disposition n'était pas modifiée, cela reviendrait à supprimer les classes bilangues anglais-allemand. Ces classes bilangues sont ouvertes à tout élève désireux de découvrir deux langues et cultures dès son entrée au collège. Elles ont prouvé leur efficacité et leur créativité à travers le développement de nombreux projets, et parce qu'elles favorisent largement la mobilité et l'engagement des élèves dans des cursus internationaux par la suite, qui seraient remis en cause si l'enseignement de la langue passe à 7,5 heures au lieu des 12 heures hebdomadaires sur la scolarité au collège. La suppression des classes européennes suscite aussi de vives inquiétudes à l'heure où la maîtrise renforcée des langues vivantes est cruciale pour trouver un emploi et vitale pour rapprocher les peuples européens. Ainsi, conformément aux engagements du Président de la République lors du cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée le 22 janvier 2013 à Berlin, il est indispensable de développer l'enseignement de l'allemand afin de maintenir et de développer l'amitié franco-allemande, essentielle à la compréhension et au rapprochement des deux pays. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de renforcer l'apprentissage de l'allemand et pour maintenir les classes bilangues anglais-allemand dans nos collèges.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99478

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7911

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)